

Association
Nationale des
Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des
Pays



Le projet de territoire au service de la relance économique et du renouveau territorial

Mai 2020

*L'ANPP soumet au Gouvernement ses **20 propositions pour préparer la sortie de crise sanitaire**, la plus grave que notre Pays ait connu. Cette crise sanitaire aura également pour incidence l'une des plus sérieuses crises économiques, que nous aurons à traverser.*

*A l'heure prochaine d'un plan national et européen d'urgence économique, les **Territoires de projet**, ayant démontré toute leur **implication et ingéniosité** en cette période, sauront se **mobiliser pleinement pour accompagner les acteurs locaux, économiques et associatifs**, accélérer la mise en œuvre des mesures nécessaires aux transitions, tout en rétablissant une indispensable cohésion sociale.*

Mettre la **relance territoriale et économique** au cœur du **projet de Territoire**

1 Engager la **relance par le projet de territoire partagé**, en **généralisant la démarche des Territoires de projet** à une échelle pertinente et dotée d'une ingénierie de projet, au service des communes et intercommunalités, pour mettre en cohérence les politiques publiques et dispositifs d'accompagnement. Ce projet de territoire s'inscrit dans un contrat éco-social territorial, rénovant les approches passées, avec pour objets : proximité, solidarité, économie locale, transition écologique et services publics

2 Pour ce faire, **installer les nouveaux exécutifs dans les meilleurs délais**, mais dans des conditions sécurisées et sereines, la première quinzaine du mois d'octobre 2020

3 Associer à l'actualisation du projet de territoire l'ensemble des forces vives du Territoire : **acteurs économiques, associatifs, élus locaux et parlementaires, habitants, syndicats, corps intermédiaires et consulaires**, dynamisant la volonté collective de changer le territoire

4 Stopper toute nouvelle évolution du cadre législatif concernant les collectivités locales

5 Stabiliser, avec un engagement de l'Etat, les dotations allouées aux collectivités sur les trois prochaines années, en rééquilibrant les dotations entre ruraux et urbains, par la prise en compte de la notion d'espaces et de territoires. Intégrer systématiquement le financement de l'ingénierie de projet (issue de la fonction publique territoriale)

6 Moratoire sur l'inflation normative, alléger et simplifier les normes, étouffant innovation organisationnelle, sociale et technologique des Territoires, projets et implication, par une simplification méthodique par secteur (agriculture, architecture, restauration, voirie...)

Faire **confiance** aux **Territoires ruraux** pour une **relance d'ampleur**

7 **Stabiliser et fixer une politique nationale de contractualisation** (CPER, Etat, régionale et relative aux fonds européens) sur la base d'un contrat intégrateur, tels que les contrats de ruralité, dotés d'une ingénierie de projet apte à rendre efficaces et cohérentes ces contractualisations. La prochaine génération de contrats devra être complétée d'un volet «plan de relance spécifique» et assortie d'un second volet «santé publique». Ces contrats doivent (ré-)intégrer le programme 112 du PLF pour identifier clairement les dotations allouées

8 Réaffirmer la précieuse **Alliance des Territoires** entre des Territoires ruraux résilients et les pôles urbains, et la soutenir par une **bonification dans l'affectation des dotations**

9 Sur la base du zonage des ZRR, qu'il faut pérenniser au-delà de 2020, **soutenir le tissu économique et associatif par tous les moyens à la disposition des collectivités**, tels que les fonds de soutien, et alléger l'étau fiscal sur ces mêmes entreprises par l'exonération des charges sociales et fiscales sur 2020. Il y a également nécessité à rendre accessible aux entreprises naissantes les dispositifs d'aides. Un accompagnement spécifique doit être mis en place à destination des professionnels du tourisme et de la culture, mais aussi des producteurs locaux, pour lesquels l'ANPP affiche son soutien au dispositif «Des bras pour ton assiette»

10 Développer dans un avenir proche, **une politique ambitieuse de relocalisation des entreprises**, productions et industries, au plus proche du terrain, et sur le sol européen, en reconnaissant le savoir-faire local. Soutenir la démarche «Territoires d'industrie» engagée au plan national et qu'il convient de réadapter aux impacts de la crise sanitaire et économique liés à la pandémie de COVID-19

11 Post-crise, prendre le temps d'un **examen critique de notre système de santé publique de proximité** pour un redéploiement sur les territoires des équipements et des professionnels de santé, en rappelant que ce système n'aurait tenu sans leur total dévouement. Reconsidérer le fonctionnement des Agences Régionales de Santé et leur réintégration sous l'autorité des Préfets de Région (et de départements pour les représentations départementales)

12 Accélérer l'opérationnalité de **l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires**, par une **articulation avec les Territoires de projet**, par une décentralisation accentuée et une contractualisation systématique avec les PETR et Pays (lorsqu'ils existent)

Considérer l'opportunité pour réussir les transitions

13 Concernant la **transition numérique**, saisir l'opportunité d'une révolution :

- d'une part, des comportements et automatismes individuels, et **d'accompagner la généralisation du télétravail et le développement des tiers-lieux**, ériger en principe la dématérialisation des actes administratifs et des réunions, intégrer la mise en place effective du RGPD et d'une sécurité numérique territoriale
- d'autre part, faire état des fractures criantes en matière numérique avec l'isolement d'une part significative de la population au numérique, qui est territoriale et sociale, mais aussi le développement de la télémédecine, avec le déploiement du e-commerce... Dans le cadre d'une **stratégie globale de lutte contre l'illectronisme**, il est nécessaire de généraliser l'apprentissage des usages du numérique, former (Ecole du numérique) et accompagner ces publics exposés, et surtout **couvrir entièrement en fibre et 4G puis 5G le territoire national**

14 En matière de **transition écologique et énergétique**, il convient tout d'abord de **rouvrir les déchetteries**, afin d'endiguer les dépôts sauvages en hausse vertigineuse et de permettre aux artisans du BTP de relancer leur activité. Il convient ensuite de proposer une offre crédible à l'autosolisme généralisé et annoncé post-confinement, par une campagne destinée à **promouvoir les alternatives à la voiture** et au camion (pistes cyclables, co-voiturage -le conducteur et un passager à l'arrière-, systématiser le fret et augmenter le nombre de dessertes ferroviaires, augmenter la fréquence des transports en commun, gratuité temporaire des transports en commun...)

15 Accompagner l'engouement exponentiel pour le «**produire et consommer local**», par la structuration de l'offre (en vente directe ou en e-commerce) et un **approvisionnement systématique aux producteurs locaux pour la restauration collective publique et privée** et adapter le code des marchés publics à cet égard. Autoriser sans délai et pour une période donnée, les producteurs locaux à pouvoir vendre leurs productions à prix coutant, mais aussi de les accompagner massivement vers les principes du commerce équitable Nord-Nord pour leur permettre de vendre sous un label « produit en France » et à des prix rémunérateurs pour eux, à l'instar de «Paysans d'Ici», et ainsi lutter contre le gaspillage. **Rouvrir les marchés en plein air** (sauf avis motivé du préfet) dès lors qu'ils sont organisés selon les règles de distanciation sociale

Rétablir la **cohésion sociale** comme **fondement républicain**

16 Instaurer une **Journée de la solidarité nationale** (voire européenne ou mondiale), afin de **saluer l'engagement de tous les corps de métiers qui se trouvent en première ligne dans le cas de crise sanitaire** telle que nous la vivons actuellement mais aussi dans les situations de catastrophes naturelles (inondations, incendies massifs) ou dans le cas des attaques terroristes. Cette journée serait aussi l'occasion de faire un bilan annuel territorialisé des leçons tirées de ces événements et des avancées réalisées

17 Instaurer un **fonds de soutien solidaire pour les producteurs locaux**, alimenté par la grande distribution, qui a bénéficié d'une position de monopôle, durant la période de confinement, à l'instar des compagnies d'assurance pour le fonds de soutien aux PMI/PME

18 Lancer un **vaste plan pour développer les habitats multigénérationnels** (béguinage) et habitats évolutifs pour ne plus laisser isolées des populations fragiles ou les seniors

19 Développer un **dispositif de valorisation du bénévolat** (points retraite par exemple) pour soutenir l'implication citoyenne au sein du tissu associatif, notamment de proximité et de services à la personne

20 Lancer une vaste campagne de **promotion de la réserve civique**, également auprès des seniors

Le **projet de territoire** au service de la **relance économique** et du **renouveau territorial**



Pôles / Pays / Territoires de projet

**Association Nationale des Pôles
territoriaux et des Pays**

22 rue Joubert
Paris 9
01.40.41.84.13
contact@anpp.fr